

# Trois taxes qui font grogner les internautes !

Les télécoms devraient largement contribuer au financement de la nouvelle télévision publique, sans publicité, voulue par Nicolas Sarkozy. C'est en tout cas ce qui est prévu dans le projet de loi audiovisuel, débattu depuis ce mardi 25 novembre 2008 par les députés

Les abonnés à la TV sur ADSL assujettis à la redevance

C'est l'une des exceptions au paiement de la redevance sur l'audiovisuel. Jusqu'à présent, les Français qui se contentent de leur écran d'ordinateur pour regarder la télévision échappent à cet impôt.

Suite et source => 01net

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le mercredi 26 novembre 2008**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/8987-trois-taxes-font-grogner-les-internautes.html>